



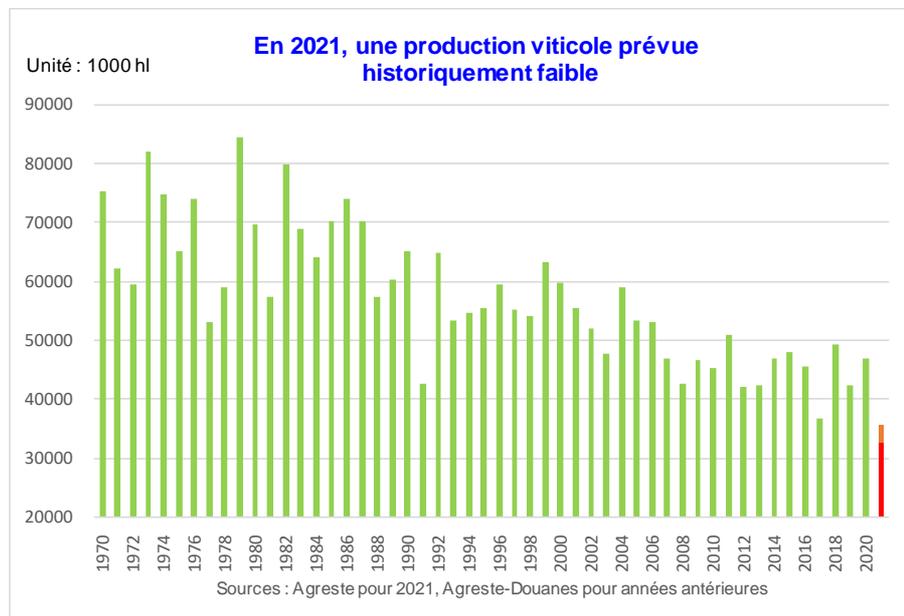
Août 2021 - n°2021-103

**Infos rapides**

Viticulture 1/4

### Une production viticole 2021 estimée, au 1<sup>er</sup> août, entre 32,6 et 35,6 millions d'hectolitres

**S**elon les estimations établies au 1<sup>er</sup> août 2021, la production viticole se situerait en 2021 entre 32,6 et 35,6 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 24 % à 30 % à celui de 2020. Le gel printanier a amputé une bonne partie de la production, qui serait historiquement faible, inférieure à celles de 1991 et 2017. Après le gel, la coulure et les maladies accentuent les pertes.



Les prévisions de récolte pour 2021 ont été arrêtées au 1<sup>er</sup> août. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après cette date et d'influer sur la récolte finale. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

## Estimations de récolte au 1<sup>er</sup> août

### Les faits marquants

### Production viticole 2021 prévue historiquement faible, conséquence du gel printanier

Selon les premières estimations établies au 1<sup>er</sup> août 2021, la production viticole 2021 se situerait dans une fourchette comprise entre 32,6 et 35,6 millions d'hectolitres.

La production viticole 2021 est prévue historiquement basse, inférieure à celles de 1991 et 2017 concernées elles-aussi par un gel sévère au printemps. Pour l'heure, le rendement serait proche de celui de 1977, année où la récolte viticole avait été réduite par un gel destructeur et des précipitations estivales. La baisse de production entre 1977 et 2021 est la conséquence d'une réduction régulière des surfaces viticoles entre ces deux dates.

La quasi-totalité des bassins viticoles a été touchée par le gel printanier (essentiellement début avril), avec une intensité variable, notamment selon le cépage ou les bassins viticoles. Les bourgeons des cépages les plus précoces, Chardonnay ou Merlots, ont été les plus touchés au contraire de cépages tardifs comme Ugni blanc. La Bourgogne, la Vallée du Rhône et le Centre ont été les zones les plus touchées. Des bourgeons secondaires ont parfois en partie compensé ces pertes.

Dans le Centre, le Sud-Ouest, la Provence et la Vallée du Rhône, la floraison s'est déroulée dans des conditions climatiques humides ou fraîches. Par suite, la coulure (chute des fleurs ou des jeunes baies) et le

millerandage (baies de petite taille) accentuent la baisse de la production.

Depuis le début de l'été, la conjonction de la forte pousse de la végétation et de la météo humide favorise l'émergence des maladies. Mildiou, oïdium et parfois black rot ou botrytis, selon les régions, sont présents y compris sur grappes en Champagne, Alsace, Beaujolais, Val de Loire, Charentes et Sud-Ouest. Avec le stade fermeture de grappe atteint dans tous les vignobles fin juillet, le risque devrait diminuer. L'évaluation des pertes consécutives à ces maladies sera affinée lors des prochaines prévisions.

Pour les grappes épargnées par cette succession d'aléas, dans l'ensemble des régions hors pourtour méditerranéen, les grains de raisins sont de bonne taille, bien alimentés par les précipitations estivales. Dans les bassins viticoles méditerranéens, Provence, Languedoc et Roussillon, la sécheresse de surface, si elle venait à se prolonger, pourrait encore amoindrir la production.

Fin juillet, la plupart des vignobles présentent un léger retard de la végétation comparé à 2020, conséquence de températures estivales relativement fraîches.

Ces premières estimations sont établies sans connaissance des événements climatiques et des problèmes sanitaires qui pourraient survenir jusqu'aux vendanges. Elles sont donc susceptibles d'être révisées lors des prochaines publications.

### Les indicateurs

### Une récolte 2021 estimée au 1er août en baisse de 24 à 30 % sur un an

#### Estimation de récolte viticole au 1er août 2021

Unité : 1000 hl

Catégories de vins	Moy (*)	2020	2021/2020	2021/Moy (*)
Vins AOP	19 982	19 108	-26 % à -19 %	-29 % à -23 %
Vins pour eaux-de-vie	8 588	10 736	-28 % à -22 %	-10 % à -2 %
Vins IGP	12 317	13 407	-34 % à -28 %	-28 % à -22 %
Autres vins (dont vins sans IG)	3 324	3 672	-47 % à -42 %	-41 % à -36 %
<b>TOTAL VINS</b>	<b>44 210</b>	<b>46 923</b>	<b>-30 % à -24 %</b>	<b>-26 % à -19 %</b>

(\*) moyenne des années 2016 à 2020

Sources : Agreste pour 2021, Agreste-Douanes pour années antérieures

En **Champagne**, le gel printanier a détruit 30 % des bourgeons, essentiellement sur Chardonnay. Des contre-bourgeons ont pu, en partie, compenser ces pertes. Avec la météo humide, les maladies sont très actives cette année. La moitié des grappes présente des symptômes de mildiou. Le retard végétatif atteint une semaine. Au total, la production agronomique s'annonce en baisse sur un an, ce qui devrait conduire au déblocage des réserves des années précédentes.

En **Bourgogne**, le gel a amputé une bonne partie de la récolte, notamment dans l'Yonne. Dans le **Beaujolais**, la vigne a été moins touchée par le gel compte-tenu de ses cépages plus tardifs. Pour autant, les maladies sont très présentes : mildiou, oïdium et black rot. La production de l'ensemble du bassin Bourgogne-Beaujolais est prévue en forte baisse sur un an.

En **Alsace**, le vignoble, peu avancé début avril, a été en conséquence faiblement atteint par le gel. La floraison à la mi-juin accusait un mois de retard comparée à 2020. Les précipitations élevées favorisent le développement du mildiou, notamment sur Pinots. Les attaques devraient entraîner des pertes. L'oïdium est également menaçant. Le potentiel de production s'annonce en baisse par rapport à son niveau moyen 2016-2020.

En **Savoie**, outre la présence de mildiou et black rot, la pourriture grise apparaît au stade fermeture des grappes. Dans le **Jura**, le vignoble a subi le gel, la grêle puis les maladies. La production s'annonce très basse.

Dans le **Val de Loire**, le gel printanier a touché tout le bassin, et plus durement le Centre. Les maladies exercent une forte pression, essentiellement sur le feuillage dont la croissance a été active. Des dégâts de grêle ponctuels sont survenus dans le Maine et Loire ou dans le Centre. En Pays Nantais, le nombre et le poids des grappes est faible. Dans le Centre, la coulure et le millerandage impactent les grappes. La production est prévue en forte baisse sur un an.

Dans les **Charentes**, le gel printanier est survenu à un stade peu avancé de la vigne pour le cépage majoritaire Ugni blanc. Les dégâts sont estimés à environ 15 % du potentiel de production. La pression du mildiou est forte.

La production serait en baisse, après la récolte élevée de 2020.

Dans le **Bordelais**, les deux vagues de gel, début avril et début mai, ont touché de manière très variable le vignoble. Les dégâts sont importants au Nord de la Gironde, à Saint-Emilion, au Sud de l'Entre-deux-Mers, dans les Graves et le Sauternais. Le cépage Sauvignon est très touché, ce qui impactera la production de vins blancs. Les dégâts sont dans l'ensemble moindres que ceux occasionnés par le gel de 2017, mais d'une plus grande variabilité. La coulure et le millerandage affectent plus particulièrement les Merlots, conséquence d'une floraison déroulée dans des conditions fraîches et humides. Avec les précipitations incessantes en juin et juillet, le mildiou se développe. La production s'annonce en nette baisse sur un an.

Dans le reste du **Sud-Ouest**, le gel printanier a touché l'ensemble des départements, à des degrés divers. La coulure et le millerandage sont présents. Des pertes sont prévues découlant des attaques de mildiou et de black rot. Pour les grappes épargnées, les grains de raisin sont de bonne taille, favorisés par les précipitations estivales. Les Landes, le Lot et le Gers sont les départements dont la production serait la plus impactée.

En **Languedoc et Roussillon**, le gel a touché de nombreux vignobles, à l'exception du Roussillon. Les maladies sont peu présentes ou sous contrôle. La coulure est signalée notamment dans les Pyrénées Orientales. La pluviométrie est déficitaire. A ce stade, la végétation accuse un retard d'au moins une semaine. La production du bassin est prévue nettement inférieure à celle de 2020.

Dans le **Sud-Est**, le gel printanier puis la coulure entament la production. Seul le Var a été relativement épargné par ces aléas climatiques. Dans la Vallée du Rhône, après le mildiou, le botrytis menace les grappes. La sécheresse en Provence, si elle se poursuivait, pourrait venir encore diminuer les volumes de production qui seraient, au 1<sup>er</sup> août, déjà inférieurs à ceux des années précédentes.

En **Corse**, la production s'annonce à ce stade d'un bon niveau, proche de celui de 2020. Les sorties de grappes sont normales. Le gel a peu affecté la production globale de l'île.

## Méthodologie

Les estimations de récolte du SSP sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les moûts sont inclus dans les différentes catégories de vins. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la DGDDI. Les fourchettes basses et hautes de l'estimation nationale sont estimées en sommant celles des estimations régionales.

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte également de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production de l'ensemble de ces départements représentait 98,6 % de la production nationale de 2020.

### Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:

Août - septembre - octobre- novembre

## Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Secrétariat Général

### SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP  
Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Corinne Prost

Rédacteur : Laurent Bernadette

Véronique Bouchard-Aerts

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2021

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)